



Tamaris Vosges : projet de réhabilitation

Acteurs du projet

Groupe de Travail de l'association Tamaris Ressource – Maîtrise d'ouvrage

Une quinzaine de personnes volontaires ont proposé de se réunir régulièrement et de piloter le projet de réhabilitation. Ce groupe prend ainsi le rôle de maître d'ouvrage en représentant l'association. Menés par Christian, chef de projet, ces bénévoles prennent les décisions et travaillent en étroite collaboration avec l'architecte pour que le projet final corresponde le mieux possible aux objectifs de l'association.

Maîtrise d'œuvre

Joël, étudiant en cinquième et dernière année d'architecture, assure le rôle de maître d'œuvre, et sera encadré par un architecte DPLG. En faisant de cette réhabilitation son projet de fin d'études dans le cadre de son master à l'école d'architecture de Lyon, il bénéficie d'une structure fiable pour avancer dans le projet et peut ainsi s'y consacrer bénévolement et à plein temps.

Acteurs volontaires

L'association accepte avec plaisir toute personne désirant, de bonne foi, soutenir le projet par son aide humaine, financière et par la prière.

D'autre part, la campagne de crowdfunding permet à chacun de contribuer financièrement selon ses envies.

Toutes les aides sont bienvenues ; il est possible de participer à cette aventure humaine en faisant un don sur www.tamaris-ressource.org

Phases du projet – agenda prévisionnel

Avant-projet + recherche de financement

La première étape est de lancer la recherche de financement. L'association *Tamaris Ressource* se propose de solliciter des mécènes, des donateurs, des soutiens publics et privés.

Pour faire connaître son projet, le media privilégié est le site internet de l'association www.tamaris-ressource.org qui donne notamment accès à une page de paiement sécurisé des dons via HelloAsso.

L'association utilise plusieurs listes de diffusion pour la communication autour du projet.

Par ailleurs, la présence de représentants de l'association sur les réseaux sociaux et dans les rencontres d'associations contribue à la diffusion de l'information.

Parallèlement à la recherche de financement, le groupe de travail dédié au projet définit, avec l'aide de l'architecte, un « cahier des charges ». Celui-ci énonce les principaux besoins et contraintes attachés au futur bâtiment. Ce cahier des charges sert de base à la phase suivante de conception et sera réajusté jusqu'au mois d'avril 2019 (approximativement).

Phase de conception – déconstruction

Durant la seconde phase, l'architecte va concevoir un bâtiment respectant le budget donné, et répondant au mieux aux critères du cahier des charges. A l'issue de cette phase, il sera à même de fournir les plans de réalisation, de déposer un permis de construire, de définir précisément les coûts des matériaux et de la main d'œuvre, ainsi que l'organisation du chantier jusqu'à son aboutissement.

Parallèlement à ce travail de conception, et en fonction des financements obtenus, des entreprises et équipes de travaux pourront commencer le démantèlement de l'ancien bâtiment, ainsi que le traitement des déchets.

Cette seconde phase devrait se terminer aux alentours du mois de septembre 2019, après quoi les travaux pourront commencer.

Phase de réalisation – livraison du bâtiment

La date de début des travaux dépendra essentiellement de la durée de la phase de conception, qui reste variable. Aussitôt le permis de construire approuvé, les travaux pourront commencer.

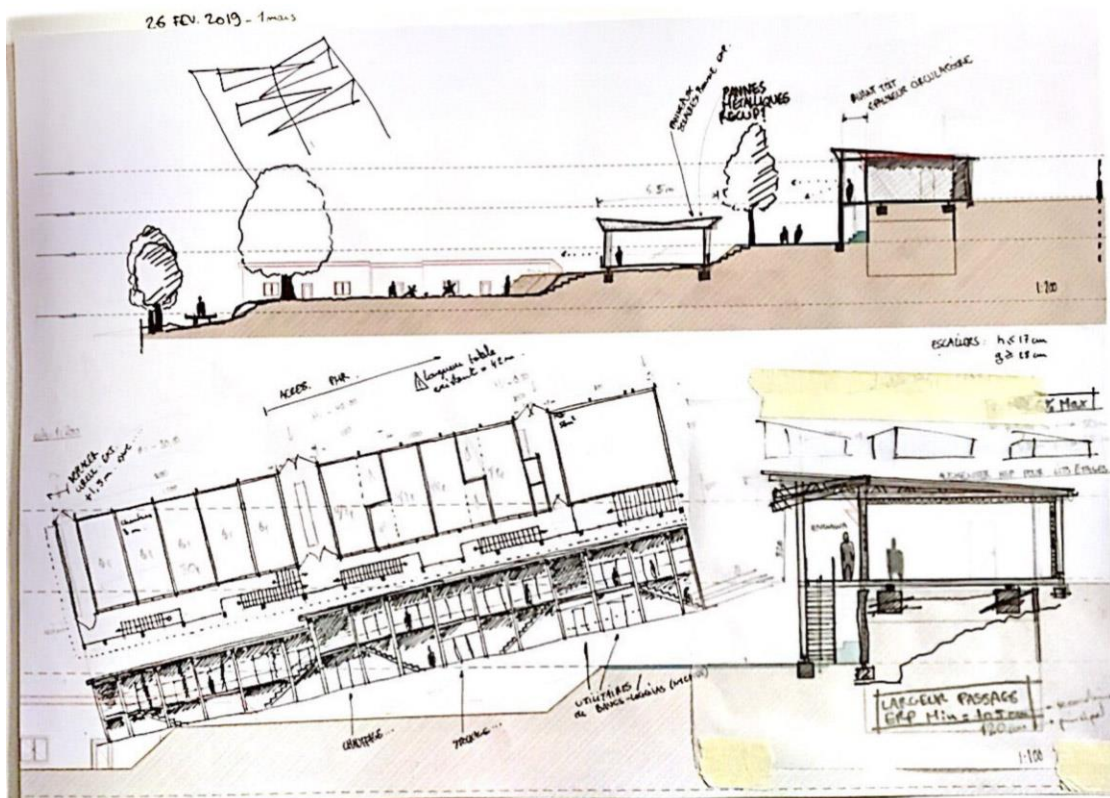
Des entreprises spécialisées se chargeront de construire les parties structurales ainsi que celles liées à la sécurité du bâtiment.

Enfin, les lots les plus accessibles seront confiés à des équipes de bénévoles de l'association.

On peut estimer que les travaux pourraient se terminer pour le printemps 2020.

Architecture

Voici quelques croquis de la première version du projet architectural du site, selon le cahier des charges initial.



Le nouveau bâtiment respectera de nombreuses contraintes : il devrait être très peu onéreux, se construire rapidement et se conformer aux normes en vigueur pour les établissements recevant du public (ERP).

Plusieurs solutions permettront de répondre à ces contraintes : on utilisera des matériaux locaux comme le bois résineux des Vosges, des matériaux recyclés si possible, issus de filières locales. On fera appel aux entreprises locales, mais également aux bénévoles de l'association ou externes qui souhaitent s'investir dans la construction du projet.

La structure, légère et en plain-pied, du nouveau bâtiment s'appuiera sur les fondations existantes, très solides. Les nouveaux dortoirs respecteront à peu près l'organisation linéaire des anciens dortoirs, simple et efficace. Cependant, la structure répétitive, en arches successives, permettra aux futurs utilisateurs, si besoin est, de décaler les cloisons et ainsi de faire varier les dimensions des divisions pour s'adapter aux besoins futurs.

Le bâtiment, accessible aux personnes à mobilité réduite, sera longé par une coursive, permettant ainsi à toutes et tous de se déplacer et de séjourner dans le centre de manière agréable.

Une large toiture protégera les façades ainsi que la coursive, dans le but de donner un maximum de longévité au bâtiment.